

UNITÉ 4 : INITIATION GRIMPER, SE DÉPLACER ET TRAVAILLER EN SÉCURITÉ DANS L'ARBRE

Mis à jour 05/2025

Public ciblé

- Élagueurs débutants et peu expérimentés.

Prérequis

- Avoir suivi les Unités 1,2 et 3 du PGTS
- Visite médicale obligatoire « Apte aux travaux en hauteur »
- Être munis de ses propres EPI en état et conformes à la réglementation.
- Ne pas présenter de difficultés majeures de compréhension du français à l'oral comme à l'écrit.

Modalités d'inscription

- Préinscription en ligne :
 - Télécharger la fiche "candidature / positionnement" via le site internet
 - ▶ www.campusvertdazur.fr

Modalités de sélection

- Avoir les pré-requis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription.

Formateur(s)

- M. Jessy GUILLEN / M. Gabriel MANGIANTINI / M. Florian JOKERS / M. Lionel OBERTI
Formateurs expérimentés et habilités

Validation des acquis

- Évaluation pratique faisant l'objet d'une délivrance d'attestation de compétence, preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE

Financement

- Financement par le particulier ou par l'entreprise
- Financement possible sous condition par VIVEA pour les gérants d'entreprise et par OCAPIAT pour les salariés

Votre statut

- Aucun changement au statut initial.

Durée

- 4 jours soit 28h

Dates

- Voir Calendrier de formation sur www.campusvertdazur.fr.

Tarif

- 840 €.

En adéquation avec l'arrêté du 4 août 2005, le décret du 10 octobre 2008 et la circulaire 2007-5018 du 27 juin 2007 ce module a pour but de répondre à l'obligation de formation relative à la prévention des risques de chutes liés aux travaux réalisés dans les arbres au moyen de cordes.

L'OBJECTIF

Choisir et utiliser les techniques spécifiques de grimper et de déplacement appropriées pour être en conformité avec la réglementation et travailler dans les arbres en sécurité (unités 4 et 5 du kit).

POURQUOI DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES?

- Acquisition, actualisation et maintien des compétences ;
- Adaptation au poste de travail ;
- Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias ;
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra ;
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap.
- Aide au maintien dans l'emploi des salariés ;
- Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises.
- Permettre aux entreprises de rester compétitives.

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet

 www.campusvertdazur.fr



LE CONTENU DE LA FORMATION

Prise en compte des caractéristiques du chantier d'élagage :

- Prise en compte de l'environnement et de la réglementation du site ;
- Identification des risques et mises en place du périmètre de sécurité ;
- État général des arbres ;
- Autoévaluation de son engagement physique et psychologique.

Choix du matériel d'accès :

- Rappel de la réglementation ;
- Identification du matériel d'accès ;
- Choix du matériel, utilisation des différents composants et usages des différentes cordes ;
- Rappel sur la confection et l'usage des nœuds et dispositifs de descente.

Acquisition des différentes techniques d'accès :

- Choix du matériel et des équipements. Choix de son axe d'accès ;
- Gestes et postures adaptés aux techniques ;
- Maîtrise de la technique de lancer du petit sac lesté, d'accès en Foot lock, d'accès à l'échelle ;
- Maîtrise de la technique d'accès et de descente en rappel (Single-Rope Technique).

Choisir son point d'ancrage :

- Rappel de la réglementation ;
- Prise en compte de l'état général de l'arbre et de son architecture ;
- Positionnement cohérent et justifier du point d'ancrage (diamètre, orientation, hauteur, contrôle visuel du sol,...).

Stabilisation au poste de travail :

- Utilisation de la technique de déplacement dite à l'anglaise ;
- Positionnement de la fausse fourche ;
- Utilisation de la longe de maintien ;
- Utilisation de la technique de double rappel.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Interactivité et opérationnalité : en extérieur, applications pratiques, travail individuel, échanges pratiques, livret de formation sur clé USB.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

À l'issue de la formation, une évaluation des acquis des stagiaires sera assurée par la complétude d'une grille d'évaluation.

La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire et par une évaluation à froid auprès de l'entreprise afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de stage et des acquis sera établie et envoyée à l'issue de la formation.



Taux de satisfaction : 97%

Année 2023-2024

(Toutes formations "Travaux en hauteur" confondues)

Contactez nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Stages Courts

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 02 33

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.campusvertdazur.fr

